

Toulouse, le 04/08/2015
DCT/DA/Geipan

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

LARAGNE-MONTEGLIN (05) 12.11.2013

CAS D'OBSERVATION

1 - CONTEXTE

Le 12.11.2013, le GEIPAN reçoit sur son répondeur un appel téléphonique du témoin concernant l'observation sur la commune de LARAGNE-MONTEGLIN (05), le 12.11.2013 à 6h55, d'un phénomène inhabituel et inconnu dans le ciel.

Suite à notre rappel téléphonique et proposition le 20.11.2013 puis relance en date du 27.11.2013 pour l'établissement du questionnaire d'observation « *témoignage standard* », le témoin nous répond brièvement le jour même puis nous renvoie le 29.11.2013 ce questionnaire complété.

Le témoin a par ailleurs contacté la Gendarmerie de la commune pour convenir de la constitution éventuelle d'un procès-verbal, sans qu'une suite ne soit donnée.

2 - DESCRIPTION DU CAS

Voici la présentation de ce cas, détaillée par ce témoin :

« Je fumais une cigarette devant mon appartement alors que mon fils aîné venait de partir pour le lycée, et que le plus jeune se réveillait.

On était mardi le 12 novembre 2013 et il était 6h55 du matin.

Au dessus de la montagne de Chabre, juste en face de chez moi, mon attention a été attirée par un point lumineux blanc très brillant. J'ai pensé que c'était « l'étoile du berger » parce que le jour se levait et que les étoiles avaient disparu pour la majorité. Toutefois, je n'avais pas remarqué cet « astre » les jours précédents. Il était tellement lumineux et diffractait de si belles couleurs (flashes de rouge, bleu, vert, orange... très fugaces, la teinte dominante étant toujours le blanc) que je me suis dit que j'allais aller voir sur internet si ça ne pouvait pas être l'étoile « Sirius » dont j'avais lu une description assez similaire.

Mais après 5 minutes d'observation, la lumière est soudain devenue plus forte, comme un gros « spot » et a semblé « s'allumer » verticalement vers le bas comme un bâtonnet, en bleu (un bleu LED, très très lumineux) avec un point qui alternait du rouge à l'orange tout en bas.

Il s'est mis à se déplacer au même moment. Sa vitesse se rapprochait de celle d'une montgolfière, c'est-à-dire moins vite qu'un avion ou un satellite, mais bien plus rapidement qu'une étoile... Il scintillait très fort si bien que par moments le bleu n'était plus visible, puis réapparaissait en clignotant du haut vers le bas, puis un flash rouge ou orange tout en bas, et ainsi de suite.

En 8/10 minutes, il avait bien progressé en direction de l'ouest et avait parcouru la majorité de la crête de la montagne de Chabre.

Une partie de moi se demandait si j'avais une hallucination, du coup je suis allée chercher mon fils (13 ans) – qui était en pyjama et est sorti pour voir.

Le point lumineux s'était encore déplacé, et alors que je le montrais du doigt à mon garçon, le « bâtonnet » bleu qui était jusque là vertical, a basculé doucement vers la gauche, remontant lentement jusqu'à être « horizontal » : le point blanc très brillant à droite, et la lumière rouge/orange à gauche.

Comme il s'éloignait, il paraissait plus petit, mais des flashes bleus très intenses émanaient de lui régulièrement (comme un rythme « cardiaque »...).

Il a effectué une sorte de courbe, comme s'il allait revenir au dessus de la crête dans l'autre sens (vers l'est), puis a disparu. Il était 7h15, mon fils frigorifié était rentré depuis une ou deux minutes lorsque le point a cessé d'être visible. Je ne sais pas si j'ai perdu la vue de cette lumière à cause du jour qui était maintenant bien levé ou parce qu'elle s'était éloignée, ou encore parce qu'elle s'était « éteinte »...

Nous nous sommes demandés toute la journée ce que ça pouvait bien être.

Le lendemain matin à la même heure, je me suis placée au même endroit pour vérifier – je me disais que si ça se reproduisait, c'était peut-être un phénomène humain, astronomique, ou physique explicable – mais je n'ai rien vu de semblable... Seulement quelques étoiles, rien de particulier.

J'ai demandé à mes voisins si quelqu'un avait vu la même chose que nous, mais ils ont tous répondu par la négative.

J'ai appelé l'association d'astronomie « Copernic » localisée à La Roche des Arnauds (05), dans le but d'en savoir un peu plus, et ai laissé un message sur le répondeur de leur directeur Sylvain ROUX, mais je n'ai pas été rappelée (je sais qu'ils sont très occupés).

En cherchant sur le net j'ai trouvé le numéro du GEIPAN et ai laissé un message aussi.

J'ai parlé à plusieurs amis (dont la plupart ont un esprit rationnel et plutôt concret) dans le but de trouver une explication « prosaïque », nous n'en avons pas trouvé que nous connaissions.

Un ami de mon fils aîné (15 ans) m'a dit avoir remarqué lui aussi le mardi 12/11/13 une lumière extrêmement brillante au dessus de la montagne de Chabre le matin alors qu'il se préparait pour partir au lycée, mais il n'a pas pris le temps de l'observer plus attentivement pour ne pas être en retard pour son bus scolaire.

Je suis allée voir la gendarmerie l'après-midi du mercredi 13 novembre 2013, pour demander s'ils savaient ce que c'était. Ils m'ont répondu par la négative, mais m'ont signalé que d'autres descriptions du même ordre avaient été faites dans le département (Hautes-Alpes, 05) les 3 derniers jours, à Tallard (un peu différent dans la description, pour Tallard) mais très semblables à Ceuze, Chorges, et Venterol.

Nous sommes dans une zone où il y a plusieurs aérodromes avec toutes sortes de petits avions, ULM, hélicoptères, parapentes, deltaplanes, ... Mais le point lumineux décrit plus tôt, je n'avais jamais vu, les agents non plus.

Je tiens également à signaler que l'armée fait beaucoup d'essais avec des avions de chasse au dessus de nos vallées, avec les gendarmes nous nous sommes fait la réflexion que si c'était un projet militaire, il était différent cette fois-ci, car très lent et silencieux, mais on ne peut pas l'exclure.

Une autre donnée importante, est le fait que derrière la même montagne de Chabre, il y avait auparavant une entreprise de fabrication de « drones ». Je ne sais pas si elle existe toujours, elle s'appelait « Halter Hélices », il me semble.

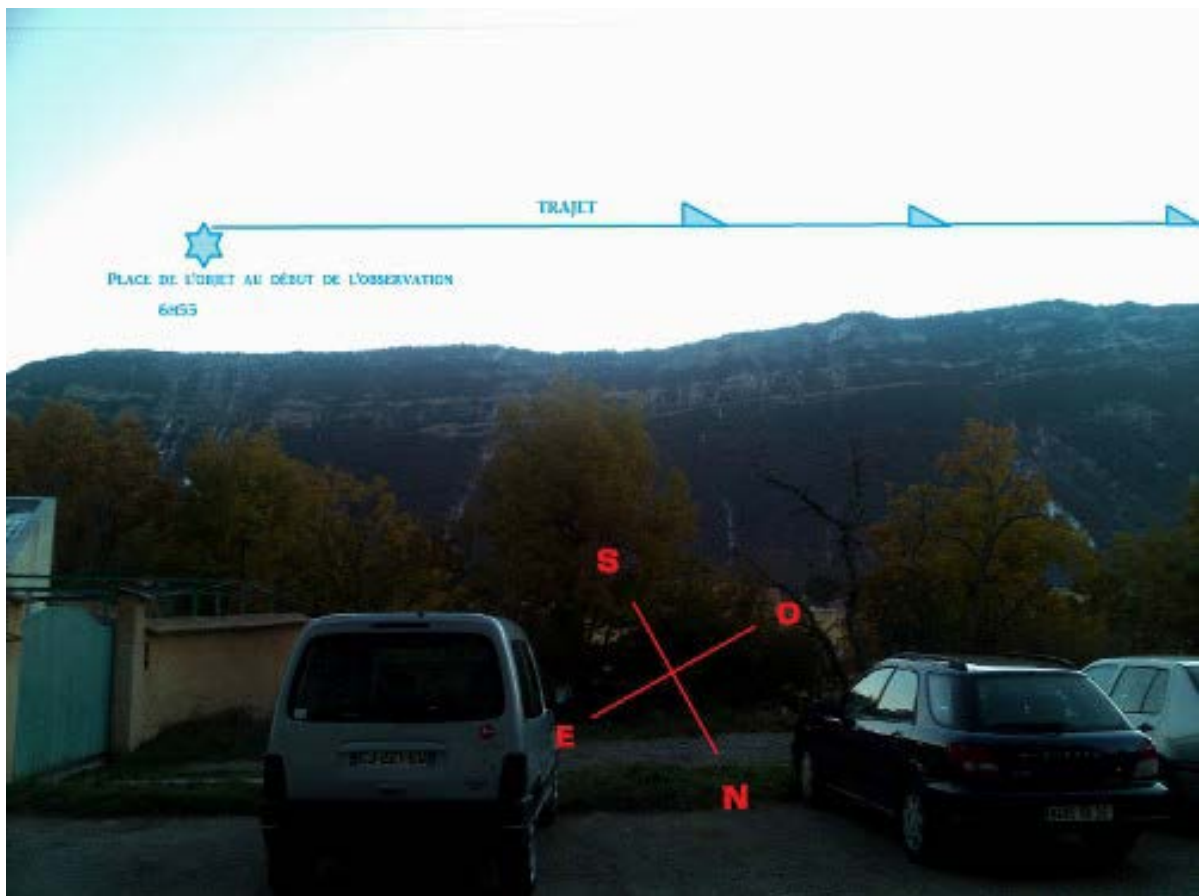
Les gendarmes pensent qu'on ne peut pas exclure non plus un possible drone, mais trouvaient que la lumière que j'ai décrite était un peu « grande/grosse » pour ce type d'objet.

Ils n'ont pas établi de P.V. Mais se tiennent à notre disposition pour en recueillir un le cas échéant.»

La lecture attentive de la suite du questionnaire apporte les éléments complémentaires suivants :

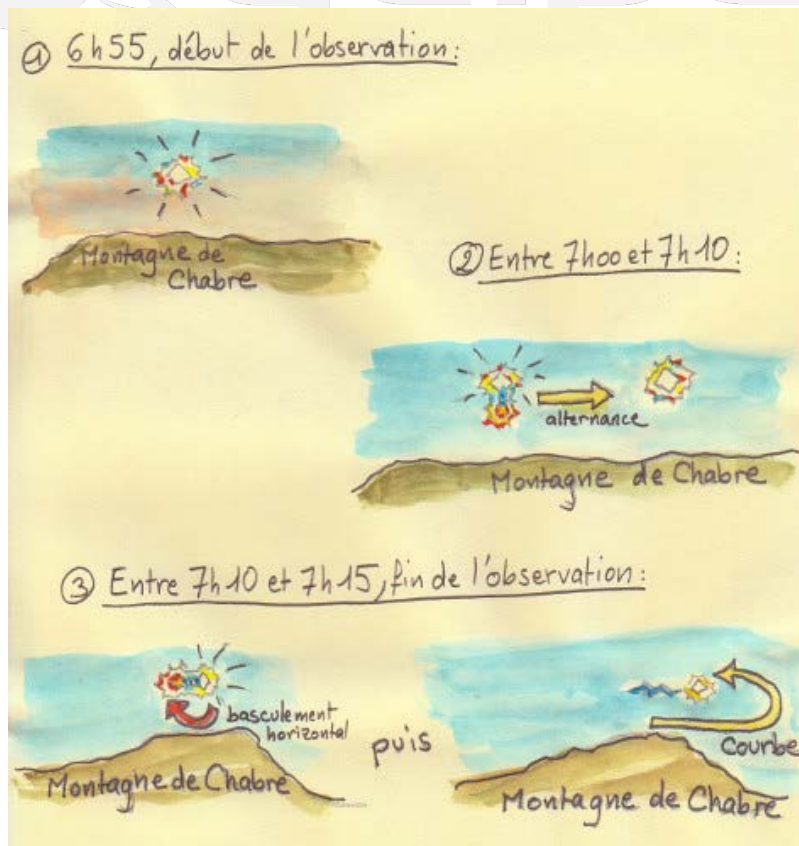
- Le PAN mesurait approximativement à bout de bras 5 à 7 mm de long et la lumière blanche seule 3 à 4 mm de long.
- Aucun bruit n'a été perçu.
- Le PAN se trouvait à une hauteur de 45° au début de l'observation, et d'environ 55° à la fin.
- Il a parcouru les $\frac{3}{4}$ du ciel.

Le témoin fournit par ailleurs deux photographies annotées montrant le sens de déplacement et la position du PAN par rapport au paysage:





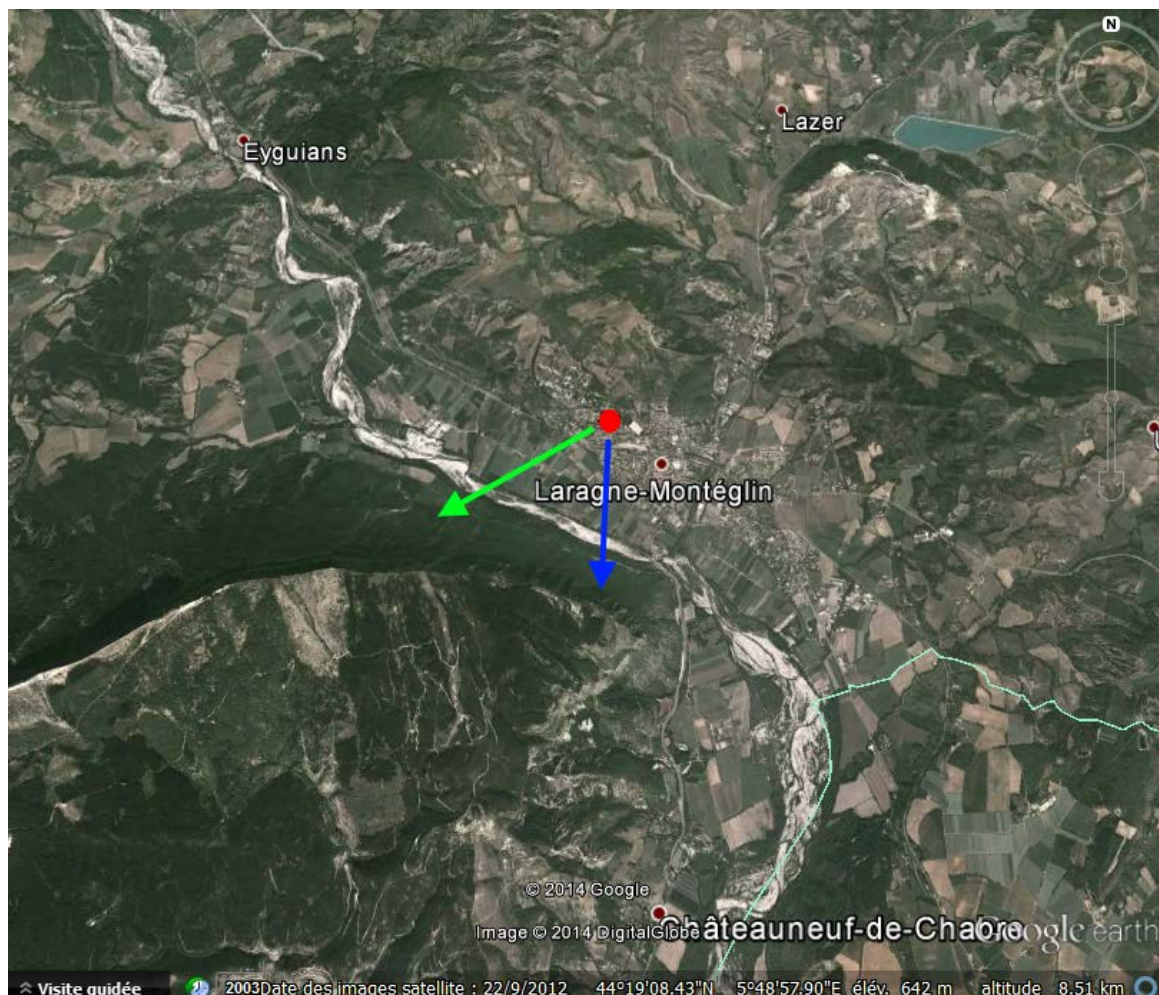
Il a également effectué un croquis retraçant la séquence d'observation :



3 - DEROULEMENT DE L'ENQUETE

3.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

La position des témoins est approximativement représentée par le rond rouge et la direction d'observation du PAN par la flèche bleue pour sa position initiale et par la flèche verte pour sa position finale.



3.2. SITUATION METEOROLOGIQUE

La plus proche station du lieu d'observation est celle située sur l'aéroport d'Avignon-Caumont, (code OACI : LFMV), à environ 88 km à vol d'oiseau au sud-ouest de la position des témoins.

Les données METAR de cette station pour ce jour à 07:00 (06:00UTC), soit environ 5 minutes avant le début de l'observation nous renseignent sur :

- Le vent : (METAR 36016KT 330V040) soufflant depuis l'azimut nord ($360^\circ \pm 4^\circ/5^\circ$) à 16 nœuds, soit environ 30 km/h, azimut variable du nord-nord-ouest au nord-est.
- La couverture nuageuse : nulle.
- La visibilité bonne (9999), supérieure ou égale à 10 km.

| METAR LFMV 120600Z AUTO 36016KT 330V040 9999 NSC 06/01 Q1020 | | | |
|--|---------------------|--|----------------------------|
| METAR AUTO | | METAR Report (automatically generated) | |
| LFMV | station id: | LFMV | |
| 120600Z | observation time: | on the 12., 06:00 UTC | |
| 36016KT 330V040 | Wind: | from the north (360° (+4°/-5°)) at 29.6 km/h | 16 kt = 18.4 mph = 8.2 m/s |
| | | variable from north-north-west to north-east (330°--40°) | |
| 9999 | Visibility: | >=10 km | >=6.2 miles |
| NSC | Sky condition: | nil significant clouds | |
| 06/01 | Temperature: | 6 °C | 42.8 °F |
| | Dewpoint: | 1 °C | 33.8 °F |
| | relative humidity*: | 70 % | |
| Q1020 | altimeter: | 1020 hPa | 30.12 in. Hg = 765 mmHg |

En résumé, les données météorologiques recueillies montrent un temps dégagé, avec un vent moyen soufflant globalement du nord et une bonne visibilité.

3.3. SITUATION ASTRONOMIQUE



A noter la présence de Sirius, à l'azimut 224° (sud-ouest) et à la hauteur 16° (a priori caché par la montagne de Chabre) et de Jupiter à l'azimut 242° (ouest-sud-ouest) et à la hauteur 54°.

3.4. SITUATION AERONAUTIQUE

La zone d'observation, montagneuse, se trouve à proximité immédiate (9,2 km au nord-ouest de la position du témoin) de l'aérodrome de Sisteron-Thèze, non revêtu et sans balisage lumineux.

Cet aérodrome est utilisable uniquement par les **planeurs et les hélicoptères**.

Nous avons également l'aérodrome de Gap-Tallard, situé sur la commune de Tallard, à environ 23 km au nord-est de la position du témoin.

Cet aérodrome est utilisé pour la pratique d'activités de loisirs et de tourisme (**aviation légère, hélicoptère, parachutisme et montgolfière**).

Nous avons également l'aérodrome de Château-Arnoux-St-Auban, situé à environ 31 km au nord-nord-ouest de la position du témoin.

Cet aérodrome est également utilisé pour la pratique d'activités de loisirs et de tourisme (**aviation légère, et aéromodélisme**).

Enfin, en ce qui concerne les aérodromes, à environ 38 km au sud-ouest de la position du témoin se trouve l'aérodrome de Saint-Christol, sur le plateau d'Albion ; mais la piste d'atterrissage est abandonnée depuis 1999.

Le témoin note d'ailleurs que « nous sommes dans une zone où il y a plusieurs aérodromes avec toutes sortes de **petits avions, ULM, hélicoptères, parapentes, deltaplanes** » puis « derrière la même montagne de Chabre, il y avait auparavant une entreprise de fabrication de « **drones** ». Je ne sais pas si elle existe toujours, elle s'appelait « Halter Hélices », il me semble. »

Enfin, bien qu'éloignés de la zone d'observation, plusieurs aéroports internationaux sont répertoriés :

- Avignon Caumont à environ 85 km au sud-ouest.
- Nice à environ 120 km au sud-est.
- Marseille à environ 103 km au sud-ouest.

A noter également les deux aéroports transalpins se trouvant en Italie : Turin au nord-est et Albenga à l'est, tout deux à environ 180 km de distance.

3.5. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS COLLECTÉS

TEMOIN N° 1

| # | QUESTION | REPONSE (APRES ENQUETE) |
|---|--|--|
| A1 | Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75)) | LARAGNE-MONTEGLIN (05) |
| A2 | (opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement | / |
| A3 | (opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion | / |
| <i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i> | | |
| B1 | Occupation du témoin avant l'observation | FUMAIT UNE CIGARETTE DEVANT SON APPARTEMENT |
| B2 | Adresse précise du lieu d'observation | 44.3152, -5.8221 |
| B3 | Description du lieu d'observation | FACE AU SUD-OUEST – FENETRE/BALCON DE L'APPARTEMENT DU TEMOIN AU REZ-DE-CHAUSSEE |
| B4 | Date d'observation (JJ/MM/AAAA) | 12/11/2013 |
| B5 | Heure du début de l'observation (HH:MM:SS) | 06:55:00 |
| B6 | Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS) | 07:15:00 |

| | | |
|---------------------------------------|---|---|
| B7 | D'autres témoins ? Si oui, combien ? | OUI - 2 |
| B8 | (opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ? | UN DES AUTRES TEMOINS EST LE FILS CADET DU TEMOIN N°1 ET L'AUTRE UN TEMOIN INDEPENDANT |
| B9 | Observation continue ou discontinue ? | DISCONTINUE |
| B10 | Si discontinue, pourquoi l'observation s'est elle interrompue ? | LE TEMOIN EST ALLE CHERCHER SON FILS POUR QU'IL PUISSE OBSERVER EGALEMENT |
| B11 | Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ? | LE TEMOIN L'A PERDU DE VUE |
| B12 | Phénomène observé directement ? | OUI |
| B13 | PAN observé avec un instrument ? (lequel ?) | NON |
| B14 | Conditions météorologiques | CIEL DEGAGE – VENT MOYEN DE SECTEUR NORD – BONNE VISIBILITE |
| B15 | Conditions astronomiques | SIRIUS ET JUPITER PRESENTS DANS L'AXE D'OBSERVATION DU TEMOIN |
| B16 | Equipements allumés ou actifs | QUELQUES LUMIERES DANS L'APPARTEMENT DU TEMOIN |
| B17 | Sources de bruits externes connues | QUELQUES RARES PASSAGES DE VEHICULES SUR LA ROUTE EN CONTREBAS |
| <i>Description du phénomène perçu</i> | | |
| C1 | Nombre de phénomènes observés ? | 1 |
| C2 | Forme | PONCTUELLE PUIS EN FORME DE BATONNET VERTICAL EN ALTERNANCE |
| C3 | Couleur | « BLANC AVEC DES FLASHES COLORES (ROUGES, BLEUS, VERTS) AU DEPART PUIS BLEU LED ET ROUGE ET ORANGE POUR LA LUMIERE SITUEE AU BAS DU BATONNET » |
| C4 | Luminosité | « PLUS LUMINEUX QUE VENUS OU SIRIUS AVEC CERTAINS FLASHES BLANCS, COMPARABLES A LA LUMINOSITE DES SPOTS DE STADES ? TOUTEFOIS MOINS GRANDS » |
| C5 | Trainée ou halo ? | NON |
| C6 | Taille apparente (maximale) | « APPROXIMATIVEMENT 5 A 7 MILLIMETRES DE LONG (SOUS LA FORME DE BATONNET) SUR UNE REGLE GRADUEE PORTEE A BOUT DE BRAS. 3 A 4 MILLIMETRES DE DIAMETRE POUR LA LUMIERE BLANCHE SEULE. » |
| C7 | Bruit provenant du phénomène ? | NON |
| C8 | Distance estimée (si possible) | « DIFFICILE A DIRE » |
| C9 | Azimut d'apparition du PAN (°) | ENVIRON 180° |
| C10 | Hauteur d'apparition du PAN (°) | 45° |

| | | |
|---|---|--|
| C11 | Azimut de disparition du PAN (°) | ENVIRON 250° |
| C12 | Hauteur de disparition du PAN (°) | 55° |
| C13 | Trajectoire du phénomène | LIGNE DROITE PUIS COURBE AU FINAL |
| C14 | Portion du ciel parcourue par le PAN | « LES ¼ DU CIEL » |
| C15 | Effet(s) sur l'environnement | / |
| <i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i> | | |
| E1 | Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ? | OUI |
| E2 | Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ? | TRES CALME, CURIEUX ET INTERESSE |
| E3 | Qu'a fait le témoin après l'observation ? | EN A PARLE A SON ENTOURAGE ET A FAIT DES RECHERCHES SUR INTERNET – A CONTACTE LE GEIPAN ET L'ASSOCIATION COPERNIC PUIS EST ALLE VOIR LES GENDARMES |
| E4 | Quelle interprétation donne t-il a ce qu'il a observé ? | UN SATELLITE PLUS BAS QUE D'HABITUDE, UNE STATION METEO, DES DRONES, UN AVION OU AEROPLANE, UN PHENOMENE ATMOSPHERIQUE MODIFIANT L'APPARENCE D'UNE ETOILE OU D'UNE PLANETE OU UN PHENOMENE VENU D'AILLEURS |
| E5 | Intérêt porté aux PAN avant l'observation ? | S'INTERESSE DEPUIS L'ENFANCE AUX PANS |
| E6 | Origine de l'intérêt pour les PAN ? | / |
| E7 | L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ? | OUI |
| E8 | Le témoin pense t'il que la science donnera une explication aux PAN ? | AIMERAI BEAUCOUP |

3.6. ANALYSE

La zone est fréquemment survolée par divers **petits** engins motorisés en provenance des aéroports et aérodromes se trouvant à proximité :

- Planeurs,
- Hélicoptères,
- Parachutes,
- Montgolfières,
- ULMs,
- Deltaplans,
- Parapentes.

Le PAN se déplaçant en suivant la ligne de crête de la montagne de Chabre, il se déplaçait probablement vers le nord-ouest, soit dans le sens contraire du vent, ce qui exclue toute explication par un objet passif de type ballon, montgolfière...

L'hypothèse du parachute est à exclure également, essentiellement en raison de l'absence de mouvement descendant du PAN.

A noter que la zone a été l'objet de nombreuses observations les jours précédents. Voir sur les pages Internet suivantes (il s'agit probablement d'observation d'astres bas sur l'horizon) :

- « [Ovnis-Direct](#) »
- « [Le Dauphiné](#) »

Les trois premiers aérodromes mentionnés plus haut se trouvent globalement à l'opposé de la direction d'observation du PAN, soit au nord-est ou au nord-ouest.

En ce qui concerne l'hypothèse du vol libre (deltaplane, parapente...), des informations intéressantes nous sont données par divers sites Internet concernant la « *montagne de Chabre* », au-dessus de laquelle l'observation a été faite.

- « [Belvédère](#) majestueux et haut-lieu du vol-libre... »
- « [Laragne-Montéglin](#) est un haut lieu de la pratique du delta et du parapente, depuis la montagne de Chabre, qui fait partie du massif des Baronnies. C'est un peu la capitale européenne du vol libre... »
- « [Avec des superbes spots](#) comme la montagne de Chabre qui a accueilli les championnats du monde, les parapentistes et deltaplanistes en prennent pleins les yeux. »
- « [Laragne-Montéglin](#) est surplombée par la montagne de Chabre, site connu dans le monde entier pour la pratique du vol libre (deltaplane et parapente).

Cette montagne surplombe la ville de Laragne-Montéglin à plus de 1 350 mètres, ainsi que la vallée des gorges de la Méouge.

Les courants thermiques sont abondants et puissants. Son potentiel sportif est reconnu par tous les pilotes et de nombreux records ont été battus sur des distances aller-retour et des itinéraires triangulaires de l'ordre de 250 km.

De nombreux championnats y sont organisés. »

Les compétitions organisées par la fédération de vol libre se sont déroulées de mai à juillet 2013, et en-dehors du département des Hautes-Alpes.

Donc, à moins qu'il s'agisse d'un pratiquant du vol libre solitaire, équipé d'un balisage lumineux (ce qui est rare), il y a peu de chance que le PAN soit un deltaplane ou un parapente.

A noter par ailleurs que tout vol libre est interdit pendant la « *nuit aéronautique* », soit 30 minutes après le coucher du soleil et 30 minutes avant son lever. Or l'observation a commencé à 5:55:00UTC pour se terminer à 06:15:00UTC, tandis que le soleil se levait à 06:30:00UTC. **Nous sommes donc, à 5 minutes près, exactement dans la tranche horaire de début d'autorisation.**

S'agit-il d'un hélicoptère ou un avion ?

Le flash bleu régulier évoque les feux à éclats des avions et hélicoptères. Si c'est un avion, il peut être vu de face et ce sont ses feux d'atterrissage que l'on voit, ou vu de côté et il est éclairé par le soleil levant. Mais la trajectoire avec une courbe finale correspond mal à cette hypothèse.

Un hélicoptère, phares allumés, correspond mieux à l'observation.

S'agit-il d'un ULM ?

La nature de la trajectoire du PAN (rectiligne, vitesse assez lente...) est compatible avec celle d'un ULM.

Le vol de nuit est autorisé pour les hélicoptères mais réglementé de la même manière que pour le vol libre pour les ULMs.

Concernant le balisage lumineux des ULMs et autres autogyres, aucune réglementation, semble t'il, n'existe sur ce point précis. Ainsi, tout pilote d'ULM, s'il considère qu'il risque d'être mal vu par d'autres « *usagers du ciel* », surtout dans les conditions particulières que présentent le vol à l'aube ou au crépuscule, peut très bien équiper son appareil d'un balisage portant au moins deux feux de position rouge/vert et un feu stroboscopique blanc. Cependant, toujours à défaut de réglementation précise, tout est possible et n'importe quelle autre couleur peut être utilisée...

La commune de Laragne-Montéglin étant située à l'extrémité sud-ouest du département des Hautes-Alpes, nous pouvons en premier lieu recenser toutes les clubs et bases ULM existantes sur les trois départements géographiquement proches que sont les Alpes de Haute-Provence (04), la Drôme (26) et bien entendu les Hautes-Alpes (05).

➤ Département des Hautes-Alpes (05) :

- Aérodrome de Gap Tallard (22,6 km au nord-est)
- Aérodrome Le Chevalet (23,3 km au nord-nord-ouest)
- Terrain les Crots – La Gravière (56,4 km au nord-est)
- Aérodrome de Serres (17,5 km au nord-nord-ouest)

➤ Département des Alpes de Haute-Provence (04) :

- Terrain Hippodrome d'Oraison (45,3 km au sud)
- Aérodrome de Sisteron sur Thèze (8,9 km à l'est-sud-est)
- Terrain Avsa, Seyne les Alpes (42,5 km à l'est)
- Terrain Château-Arnoux-Saint-Auban (23,3 km au sud-sud-est)
- Aérodrome de Barcelonnette (63 km à l'est)
- Aérodrome de Vaumeilh (11,2 km à l'est-sud-est)
- Aérodrome de St Auban de Durance (31,3 km au sud-sud-est)

➤ Département de la Drôme (26) :

- Aérodrome de Montélimar (91 km au nord-nord-ouest)
- Aérodrome le Creux de la Thine (130 km au nord-ouest)
- Terrain Tout Air ULM, Ratières (116 km au nord-ouest)
- Terrain ULM, Etoile (92,8 km au nord-ouest)
- Aérodrome de Romans sur Isère (101 km au nord-ouest)
- Aérodrome de Valence-Chabeuil (95,3 km au nord-ouest)
- Plateforme St Martin, Lesches En Diois (38,3 km au nord-ouest)

L'autonomie d'un ULM pouvant atteindre 400 km, tous ces aérodromes et terrains sont à la portée de la montagne de Chabre.

Cependant, aucune information n'a pu être trouvée concernant un éventuel survol de la zone au jour et à l'heure de l'observation par un tel engin motorisé.

La piste du drone est également intéressante, et le témoin à lui-même fait le rapprochement avec l'entreprise « *Hélices Halter* » qui existe toujours et se trouve située à Saléon, à environ 4,5 km au nord-ouest de la position du témoin.

Néanmoins, cette entreprise, si elle fabrique bien, entre autres, des éléments constitutants de drones (des hélices) n'est pas en situation de pouvoir les tester sur place.

Concernant le balisage lumineux des drones, celui-ci est laissé à l'appréciation du propriétaire, aucune réglementation n'imposant quoique ce soit dans ce domaine. Il est donc possible de trouver sur Internet des drones équipés de toutes sortes de LEDs colorées et/ou de lumières stroboscopiques.

Mais la montagne de Chabre étant à plus de 2 km du témoin, la puissance lumineuse de ces LED semble insuffisante pour qu'elles puissent être vues à cette distance.



Aucune information concernant l'usage de drones sur la commune à la date et à l'heure de l'observation n'a été trouvée.

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

Les hypothèses retenues sont celles de l'hélicoptère, de l'ULM et du drone.

4.1. SYNTHESE DES HYPOTHESES

| HYPOTHESE | ARGUMENT(S) POUR | ARGUMENT(S) CONTRE | IMPORTANCE* |
|--------------------|--|---|-------------|
| Hélicoptère | Nature du vol (trajectoire, vitesse...) Balisage lumineux semblable possible | Aucun événement sur place recensé Nature et basculement de « l'appendice bleu » | Moyenne |
| ULM | Emplacement géographique propice à l'utilisation d'ULMs (nombreux aérodromes) Nature du vol (trajectoire, vitesse...) Réglementation du vol nocturne respectée | Pas de balisage lumineux identique trouvé Aucun événement sur place recensé Nature et basculement de « l'appendice bleu » | Moyenne |
| Drone | Nature du vol (trajectoire, vitesse...) Balisage lumineux identique possible | Aucun événement sur place recensé Nature et basculement de « l'appendice bleu » Puissance lumineuse insuffisante | faible |

*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur: certaine (100%) ; forte (>80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)

5- CONCLUSION

Compte tenu des éléments définis dans les chapitres précédents, à savoir :

- Zone propice aux vols de petits engins motorisés.
- Comportement semblable au déplacement de tels engins.
- Réglementation du vol nocturne respectée.

Mais également...

- Balisage lumineux semblable non trouvé.
- Nature et comportement d'une partie du PAN inconnus.
- Aucun événement lié à l'utilisation d'ULMs rapporté au jour de l'observation.

Ce cas classé en « C », par manque d'information permettant de valider l'une ou l'autre des hypothèses, une confusion avec un ULM ou un hélicoptère restant possible, sous certaines conditions. Il est possible qu'une autre origine soit en jeu.

5.1. CLASSIFICATION

Ce témoignage est d'une bonne consistance: très précis mais sans photographies ni vidéos.

L'observation est étrange car plutôt inhabituelle, car bien que, de par son déplacement et sa situation géographique, le PAN puisse être assimilable à un engin motorisé : hélicoptère, ULM ou drone, les feux observés ainsi que certaines de ses caractéristiques physiques décrites dans le témoignage ne correspondent pas à ce qui est connu de tels engins ; on pourrait éventuellement expliquer ces couleurs variées par du scintillement atmosphérique.

Du fait de l'étrangeté seulement moyenne de ce cas d'observation, le GEIPAN n'a pas jugé nécessaire de mener une enquête plus approfondie. Des éléments apportés ultérieurement par d'autres témoins pourraient faire évoluer cette conclusion.

CONSISTANCE⁽¹⁾ (IxF)

0.7

ETRANGETE⁽²⁾ (E)

0.65

